

France Relance en Guyane

Des concrétisations au 31 décembre 2020, plus de 50 millions d'euros déjà validés ou décaissés pour la Guyane

Dès 2020, France Relance en Guyane, c'est 40 millions d'euros en plus pour le BTP, 685 jeunes accompagnés dans l'emploi, 6 millions d'euros pour le soutien des collectivités.

Déjà en 2020, 4 projets d'entreprises industrielles ont été soutenus à hauteur de 1,8 million d'euros, et une trentaine de projets ont été déposés. En 2021, l'industrie guyanaise bénéficiera de 18,5 millions d'euros de baisse d'impôts de production, de manière pérenne.

Par ailleurs, l'Etat et la Collectivité Territoriale de Guyane discutent actuellement le contenu d'un accord de relance qui est en voie de finalisation. Dans ce cadre, l'Etat territorialise 125 millions d'euros de crédits de France Relance au profit de la Guyane.

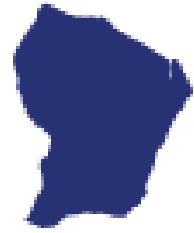
Enfin, pour mémoire, l'Etat a engagé en Guyane début 2021 plus de 333 millions d'euros de mesures d'urgence économique auprès des entreprises : 159 millions d'euros de PGE, 42 millions d'euros d'activité partielle, 68 millions d'euros de fonds de solidarité, 64 millions d'euros de reports ou modulations de charges fiscales et sociales.

Quelques exemples de concrétisation de France Relance en Guyane dès 2020 :

- **Exemple #1. France Relance c'est le soutien à l'industrie guyanaise :**
 - Les entreprises guyanaises devraient bénéficier de **18,5 millions d'euros** de baisse des impôts de production dès 2021.
 - 4 entreprises ont été sélectionnées au titre des financements « territoire d'industrie », dès 2020. Elles bénéficieront de **2,6 millions d'euros** pour réaliser près de 12 millions d'euros d'investissement. Une trentaine d'autres entreprises ont déjà déposé un dossier.

- **Exemple #2 : France Relance c'est un plan pour tous les Français : les Guyanais se sont saisis des mesures de relance dès 2020,**
 - France relance a accompagné le verdissement du parc automobile des Guyanais avec **22 primes à la conversion** et bonus écologique accordés depuis juillet.

- **Exemple #3 : France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes Guyanais avec le plan « 1 jeune, 1 solution »**
 - plus de **685 jeunes Guyanais ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020**
 - dont 190 primes à l'embauche de 4 000 € financées par France Relance ;



- dont 198 contrats d'apprentissage avec une aide de 5 000 euros ou 8 000 euros de France Relance ;
- dont 297 emplois aidés (PEC et CIE), financés par France Relance.

- **Exemple #4 : France Relance c'est 34,4 millions d'euros mobilisés pour la rénovation des bâtiments de l'Etat en Guyane, pour un meilleur confort des agents et des usagers, et de l'activité pour le secteur du BTP.** Bénéficieront ainsi les agents et les usagers de meilleures conditions de travail et d'accueil :

- Rénovation de la Préfecture de Cayenne,
- Travaux au sein du Centre pénitentiaire de Remire-Montjoly
- Remplacement de la centrale de climatisation du Rectorat de la Guyane

- **Exemple #5 :** France Relance c'est plus de **5,7 millions d'euros d'acomptes déjà versés aux collectivités locales de Guyane** au titre de la garantie de leurs recettes fiscales, y compris les recettes d'octroi de mer, afin que les collectivités locales continuent d'agir en période de crise. C'est également **5 millions d'euros de dotation de soutien à l'investissement (DSIL) exceptionnelle** engagés pour accompagner les communes dans leurs investissements en 2020.